



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM352440, N°155206) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Midi Libre - 30**

Date de parution : 02/06/2023

Coût de l'annonce :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Parution | 409,92 € HT |
| logo | 90,00 € HT |
| Justificatif(s) additionnel(s) | 2,80 € HT |
| Frais techniques | 10,00 € HT |
| Montant TVA : | 102,54 € |
| Total TTC : | 615,26 € |

Fait à Montpellier, le 26 Mai 2023

Le Gérant

Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur www.legale-online.fr; www.actulegales.fr; loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

155206



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'ouverture d'enquête publique a été prescrite par arrêté municipal modifié n° 120/2023 en date du 19/05/2023.

Elle se déroulera : du mardi 20 juin 2023 à 9h au jeudi 20 juillet 2023 17h au bureau de l'urbanisme de Manduel – 15 cours Jean Jaurès – 30129 MANDUEL de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Durant cette période, toute personne pourra consulter, en mairie, le dossier d'enquête publique portant sur la déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel. Le dossier sera, également, consultable sur le site internet de la ville : www.manduel.fr. rubrique : Urbanisme – Règlementation.

Les requêtes et observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête mis à disposition du public au bureau de l'urbanisme de Manduel,

- par courrier à :

Monsieur le commissaire enquêteur

Déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel

Hôtel de ville - CS 20014

30129 MANDUEL

- par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante créée spécifiquement pour l'enquête publique : enquetepublique.mec1@manduel.fr

Toute personne pourra, par courrier postal, à sa demande et à ses frais, pour la version papier, obtenir communication partielle ou totale du dossier de l'enquête auprès de la mairie de MANDUEL (bureau de l'urbanisme).

Le commissaire enquêteur sera à disposition du public lors de ses permanences qui seront organisées au bureau de l'urbanisme, le :

Mardi 20 juin 2023 de 9h00 à 12h00

Mardi 11 juillet 2023 de 9h00 à 12h00

Jeudi 20 juillet 2023 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions. A l'issue de la procédure, le conseil municipal se prononcera par délibération sur la déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel.

Le rapport et les conclusions seront disponibles et consultables au bureau de l'urbanisme durant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Manduel, le 19 mai 2023

Le Maire, Jean-Jacques GRANAT



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM352441, N°155208) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **Midi Libre - 30**

Date de parution : 23/06/2023

Coût de l'annonce :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Parution | 411,20 € HT |
| logo | 90,00 € HT |
| Justificatif(s) additionnel(s) | 2,80 € HT |
| Frais techniques | 10,00 € HT |
| Montant TVA : | 102,80 € |
| Total TTC : | 616,80 € |

Fait à Montpellier, le 26 Mai 2023

Le Gérant

Jean-Benoît BAYLET

Consultation sur www.legale-online.fr; www.actulegales.fr; loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

155208



RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'ouverture d'enquête publique a été prescrite par arrêté municipal modifié n° 120/2023 en date du 19/05/2023.

Elle se déroulera : du mardi 20 juin 2023 à 9h au jeudi 20 juillet 2023 17h au bureau de l'urbanisme de Manduel – 15 cours Jean Jaurès – 30129 MANDUEL de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Durant cette période, toute personne pourra consulter, en mairie, le dossier d'enquête publique portant sur la déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel. Le dossier sera, également, consultable sur le site internet de la ville : www.manduel.fr. rubrique : Urbanisme – Réglementation.

Les requêtes et observations pourront être consignées :

- sur le registre d'enquête mis à disposition du public au bureau de l'urbanisme de Manduel,

- par courrier à :

Monsieur le commissaire enquêteur

Déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel

Hôtel de ville - CS 20014

30129 MANDUEL

- par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante créée spécifiquement pour l'enquête publique : enquetepublique.mec1@manduel.fr

Toute personne pourra, par courrier postal, à sa demande et à ses frais, pour la version papier, obtenir communication partielle ou totale du dossier de l'enquête auprès de la mairie de MANDUEL (bureau de l'urbanisme).

Le commissaire enquêteur sera à disposition du public lors de ses permanences qui seront organisées au bureau de l'urbanisme, le :

Mardi 20 juin 2023 de 9h00 à 12h00

Mardi 11 juillet 2023 de 9h00 à 12h00

Jeudi 20 juillet 2023 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions. A l'issue de la procédure, le conseil municipal se prononcera par délibération sur la déclaration de projet du nouveau cimetière emportant mise en compatibilité n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Manduel.

Le rapport et les conclusions seront disponibles et consultables au bureau de l'urbanisme durant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Manduel, le 19 mai 2023

Le Maire, Jean-Jacques GRANAT